

lieu cet après-midi, j'ai compris que la majeure partie de cet argent devait être dépensée en travaux de voirie. Monsieur le président, je crois que d'ici à un mois, du moins dans la province de Québec, les travaux de voirie devront être suspendus parce que les journées seront courtes et l'on sait qu'à l'automne, rendu au 15 octobre, il est certainement trop tard pour entreprendre de tels travaux. Durant la campagne, j'ai eu un adversaire conservateur dans la personne de Me Ivan Sabourin, qui a prêché partout que c'était l'intention de l'honorable M. Bennett, s'il était porté au pouvoir, de convoquer les Chambres en session spéciale afin de venir en aide aux sans-travail. Si on veut employer une partie de ces vingt millions à faire des travaux de voirie, je me demande où les sans-travail vont se procurer à manger, l'hiver prochain. Tout le monde sait que la plus grande partie des travaux de voirie sont exécutés au moyen de machines. J'en parle un peu avec expérience, parce que nous avons dépensé, à Saint-Jean, dans les cinq dernières années, un demi-million de dollars, et je dois dire que nous n'avons jamais eu plus de 60 à 65 hommes sur la liste de paye dans l'espace de trois mois.

Je vois devant moi l'honorable ministre de la Marine (M. Duranleau). Je ne sais si j'ai été bien renseigné, mais on m'a dit que le programme de l'honorable ministre de la Marine était le creusement de la rivière Richelieu. Le creusement de la rivière Richelieu intéresse certainement mon comté plus que n'importe quel comté de la province de Québec. Le parti libéral avait commencé le creusement de la rivière Richelieu sous le régime de sir Wilfrid Laurier et, en 1911, quand le parti conservateur est arrivé au pouvoir, on a cessé les travaux. Je sais que l'honorable ministre de la Marine a l'honneur de représenter le beau comté de Chambly-Verchères et que ce comté est intéressé dans le creusement de la rivière Richelieu.

J'espère aussi que l'honorable premier ministre n'oubliera pas la province de Québec, parce que tout le monde se rappelle la promesse qu'il a faite au marché de Maisonneuve: que s'il était porté au pouvoir il traiterait la province de Québec en enfant gâté. Comme député de cette province, j'attends ses actes.

L'hon. M. DURANLEAU: Monsieur le président, en réponse à la première question de l'honorable député de Saint-Jean-Iberville (M. Rhéaume), je désire déclarer que le Gouvernement a demandé des renseignements aux municipalités dont la population excédait 10,000 âmes, afin de se rendre compte de l'étendue du chômage dans le pays et afin de rece-

[M. Rhéaume.]

voir des suggestions concernant les travaux qu'il y aurait à faire dans les différentes parties du pays pour remédier au chômage. J'espère que l'honorable député de Saint-Jean-Iberville ne doute pas que le Gouvernement était sincère en l'occurrence. Nous entendons soulager le chômage dans toutes les parties du pays dans la province de Québec comme dans les autres provinces; partout où il y a chômage, nous entendons y remédier autant que possible; que les comtés où il y a chômage, où il y a des travaux urgents à faire, soient représentés par des libéraux ou par des conservateurs, je dois déclarer ici que le Gouvernement entend traiter toutes les parties du pays indifféremment, quelle que soit la couleur politique de celui qui les représente. Quant aux suggestions faites par les autorités municipales qui nous ont répondu avec tant d'empressement, je prie l'honorable député de croire que le Gouvernement en tiendra compte lorsqu'il s'agira d'attribuer des fonds pour faire des travaux dans ces parties du pays.

Quant à ce qui concerne la deuxième question posée par l'honorable député: le creusement de la rivière Richelieu, mes opinions sont bien connues sur le sujet. Je crois que cette rivière devrait devenir un moyen de transport du Saint-Laurent jusqu'au lac Champlain et j'espère que j'aurai l'appui de mes collègues à ce sujet, aussitôt qu'il sera possible. Même, si nous pouvons affecter une partie des 20 millions qui, je l'espère, seront votés par cette Chambre, pour commencer, par exemple, les travaux d'un barrage qu'il y aurait à faire entre Chambly et Saint-Jean, s'il y a un moyen de le faire, je serai le premier à le recommander et à essayer d'obtenir ces travaux. Je prie l'honorable député de Saint-Jean-Iberville de croire que le gouvernement sera bien disposé autant en faveur de son comté que des autres comtés de la province de Québec et des autres provinces du pays.

M. RHEAUME: Je remercie l'honorable ministre de la Marine. Si j'ai posé ces questions, c'est parce que j'ai promis à mes collègues du conseil de ville de Saint-Jean que je tâcherais de leur obtenir une réponse, si possible, à propos de ce questionnaire. Je remercie le ministre de la Marine et je rapporterai à mes collègues ce qu'il a déclaré tout à l'heure: que la province de Québec est très bien représentée dans le gouvernement. Bien, nous verrons d'après vos actes.

M. ARTHUR BETTEZ: Cet après-midi même, je recevais du conseil de ville de Trois-Rivières, dont je suis membre depuis 17 ans, dont dix ans comme échevin et sept ans comme maire, une résolution demandant au